



# FORUM DU RÉSEAU RURAL

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

21 JANVIER 2021



## Les programmes européens dédiés aux territoires ruraux

SYNTHÈSE 2014-2020 ET PERSPECTIVES 2021-2027



L'Europe investit dans les zones rurales

[reseaurural.maregionsud.fr](http://reseaurural.maregionsud.fr)



## **Le soutien des territoires ruraux dans la programmation des fonds européens**

Les fonds européens permettent de financer de nombreux projets dans tous les territoires y compris les territoires ruraux.

Chaque fonds a ses spécificités et ses procédures, sa cible, son calendrier de mise en œuvre.

A travers des programmes gérés directement par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (programmes régionaux), l'Union européenne soutient le développement du territoire régional par le biais de programmes régionaux mettant en œuvre 4 fonds européens structurels et d'investissement : FEADER, FEDER, FSE, FEAMP. Ces fonds couvrent des thématiques nombreuses et s'adressent à des acteurs d'horizons divers.

Mais d'autres programmes ou instruments en marge de ces fonds structurels sont accessibles aux collectivités locales des territoires ruraux qui peuvent répondre directement à des appels à projet européens ou en coopération avec d'autres territoires régionaux et transfrontaliers.

Ce document vise à présenter succinctement les fonds européens dédiés aux territoires ruraux et permet, avec des exemples de réalisations sur la programmation 2014-2020, une photographie visant une mise en perspective de la prochaine génération de programmes 2021-2027.

Il indique également les contacts et les liens qui peuvent répondre aux questions que se posent les élus et les techniciens des territoires.



## SOMMAIRE

### PROGRAMMES OPÉRATIONNELS RÉGIONAUX

FEADER .....	2
FEDER – Régional .....	9
React UE .....	11
FSE – Régional .....	12
FEDER – Inter-régional Massif des Alpes .....	15

### PROGRAMMES DE COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE

Programme ALCOTRA .....	19
Programme Espace Alpin .....	22
Programme MARITTIMO .....	23
Programme INTERREG MED .....	24
Programme IEV CTF MED .....	27

### PROGRAMMES THÉMATIQUES EUROPÉENS

Programme LIFE .....	30
Programme Horizon EUROPE .....	33
Programme ENJOY IT'S FROM EUROPE .....	37
Programme ERASMUS + .....	39
Programme CORPS EUROPEEN DE SOLIDARITE .....	40
Programme Droits et Valeurs .....	42



Programme opérationnel	Autorité(s) de gestion	Zone éligible dans le Sud
<i>Compétitivité régionale et emploi</i>		
FEDER	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	Toute la région
FEDER - Massif des Alpes	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes (sauf littoral) et les marges montagneuses des départements du Var et de Vaucluse
FEDER - Rhône - Saône	Région Rhône Alpes	Certaines communes des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse
FSE	Ministère chargé de l'emploi, autorité de gestion. Système de délégation de gestion 65% aux CG et 35% à chaque Région	Toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
<i>Coopération territoriale européenne transfrontalière, transnationale et interrégionale</i>		
ALCOTRA ( <i>Transfrontalier</i> )	Région Rhône Alpes	Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes
MED ( <i>Transnational</i> )	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	Toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Espace Alpin ( <i>Transnational</i> )	Land de Salzbourg	Toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
IV C et Interreg Europe ( <i>Interrégional</i> )	Région Nord Pas de Calais	Toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
France-Italie-Maritime ( <i>Transfrontalier</i> )	Toscane	Alpes maritimes, Var
<i>Développement rural</i>		
FEADER- volet régional	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	Toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
<i>Politique commune de la pêche</i>		
FEAMP	Ministère de l'agriculture et de la pêche ∅ Non défini à ce jour	Façade méditerranéenne
<i>Politique de voisinage et de partenariat</i>		
IEVP CT MED / IEV CT MED	Région Sardaigne	Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon et régions adjacentes : Rhône-Alpes, Auvergne, Midi-Pyrénées).

## LES PROGRAMMES OPERATIONNELS REGIONAUX

### PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL REGIONAL PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

#### Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) est l'instrument de financement de la politique agricole commune (PAC) consacré au développement rural. Cette politique européenne vise à préserver la vitalité des zones rurales. La mise en œuvre du FEADER pour la programmation 2014-2020 se fait sous la responsabilité des Régions.

#### Chiffres clés 2014-2020

**DOTATION BUDGETAIRE : 540 millions d'€**

**88,2 % de taux de programmation**

**68,3 % de taux de réalisation**

#### Le FEADER finance :

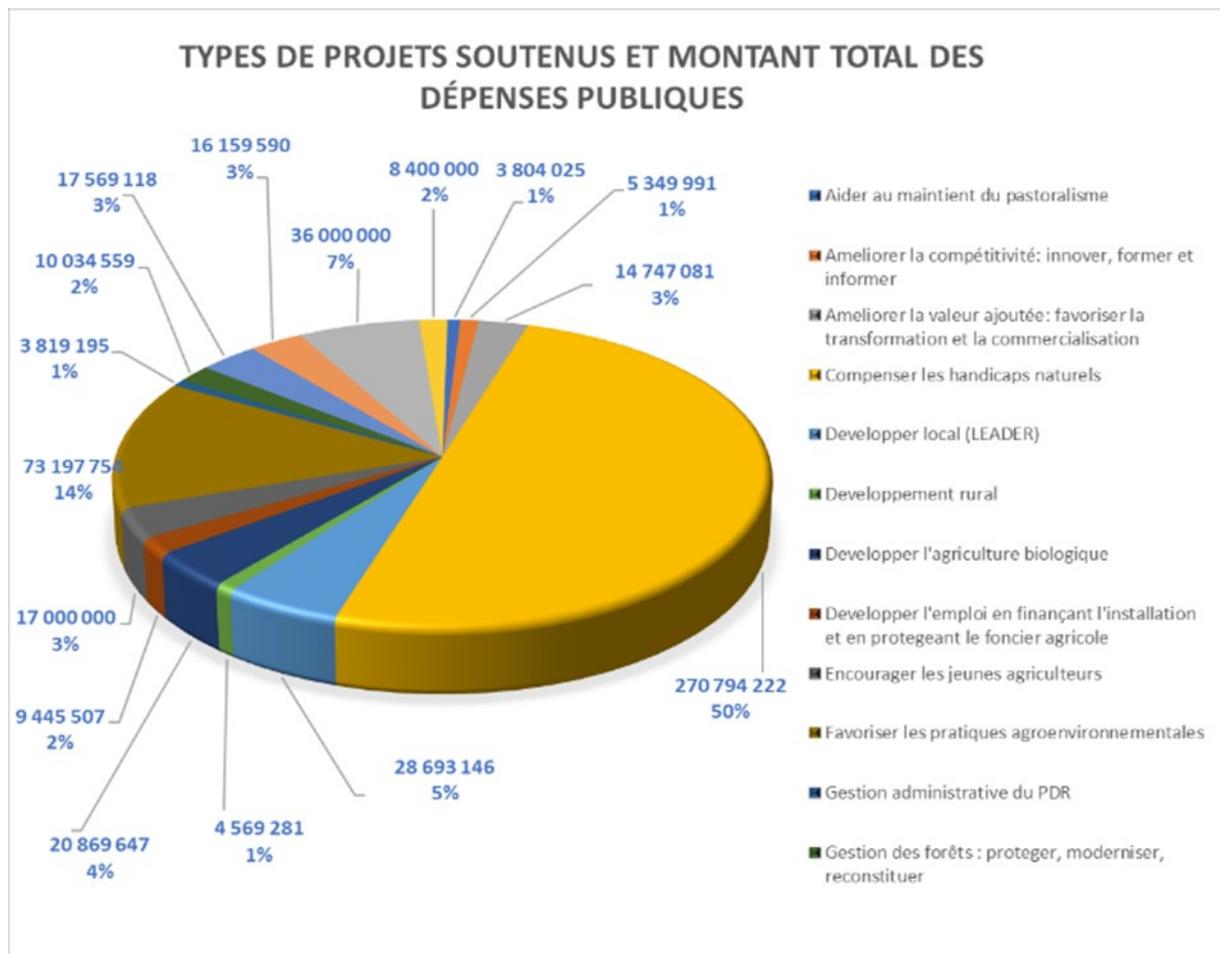
La modernisation des exploitations agricoles et des entreprises sylvicoles, les investissements énergétiques des exploitations, les investissements de réduction des pollutions, la création d'ateliers de transformation, la modernisation de serres, la rénovation des vergers, la diversification des exploitations par de nouvelles cultures telle que l'amandier, les dessertes forestières ...

L'environnement et le maintien des paysages au travers notamment du versement de l'ICHN, mesure essentielle de soutien à l'agriculture dans les zones où les conditions d'exploitation sont difficiles, la création et l'entretien d'équipements de prévention contre les incendies de forêt, la modernisation des infrastructures hydrauliques agricoles, la création de retenue collinaire et les aménagements associés, la protection des troupeaux contre le loup, le financement d'équipements pastoraux, ...

La qualité de vie dans les zones rurales par la création de service de base pour l'économie et la population rurale tels que la création d'une salle communale, les études et investissements en faveur de la préservation du foncier agricole...

La diversification de l'économie rurale par la mise en place de nouveaux modes de distribution en circuits d'approvisionnement court, la création ou l'extension de magasins de producteurs, la création et la promotion de ressourcerie...

Les projets doivent disposer d'un cofinancement public provenant de l'État, d'une collectivité ou d'organismes publics



## Qui bénéficie du FEADER ?

Les mesures de développement rural ne soutiennent pas seulement les agriculteurs, mais aussi les autres acteurs de l'économie rurale (propriétaires forestiers, ouvriers agricoles, PME, associations locales, collectivités territoriales, laboratoires de recherche etc.).

## La démarche LEADER

La démarche « LEADER » (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) vise à financer des projets innovants sur des territoires ruraux et péri-urbains.

Concrètement, des territoires élaborent une stratégie et un programme d'actions. Ils sont ensuite sélectionnés par un appel à projets régional. Les territoires retenus, organisés en Groupes d'action locale (GAL), se voient allouer une enveloppe financière destinée à mettre en œuvre le programme d'actions. Un comité de programmation composé d'acteurs publics et privés locaux assure ensuite la sélection des projets s'inscrivant dans ce programme d'actions.

Ce programme financé par du FEADER s'adresse à tous porteurs de projets publics ou privés situés sur le territoire d'un GAL.

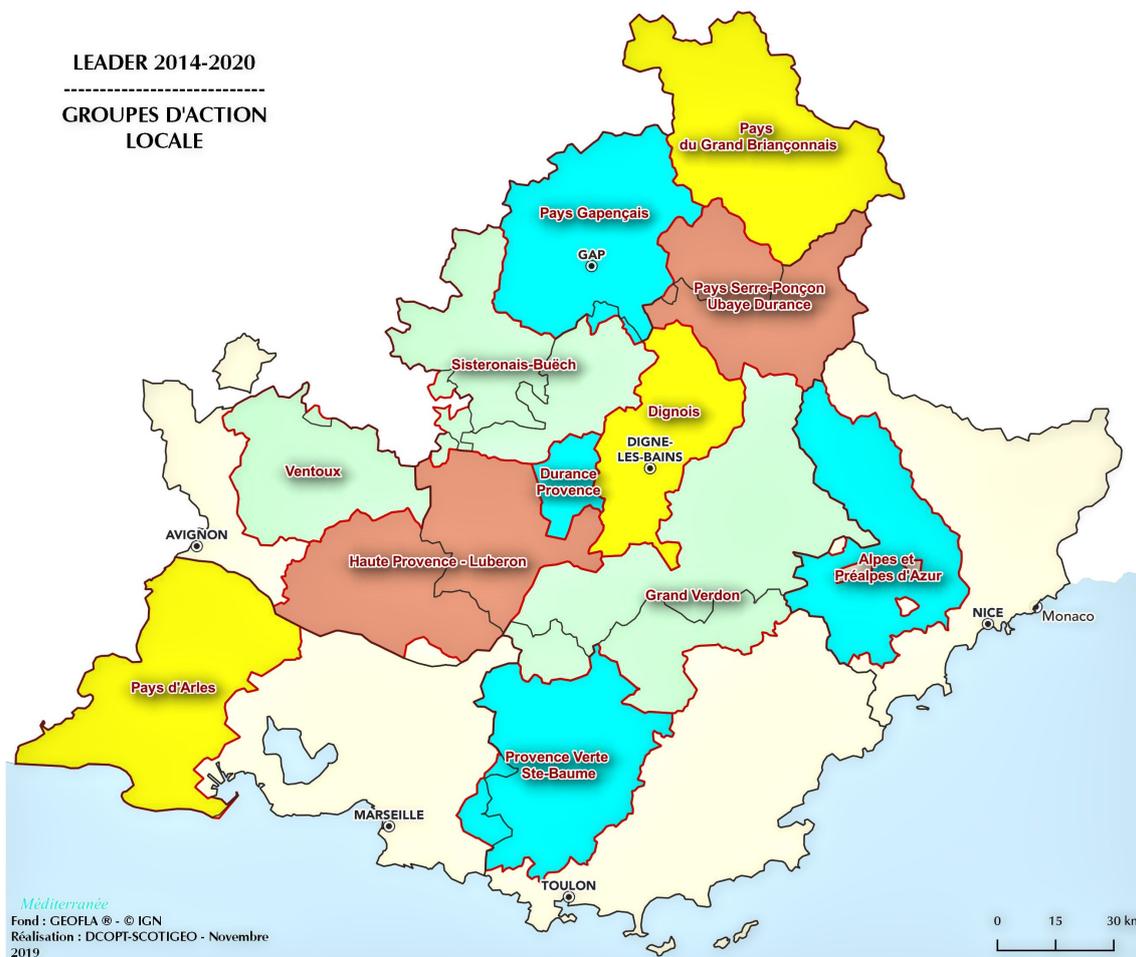
12 GAL mettent en œuvre le programme LEADER 2014-2020 en région SUD

2 axes thématiques prioritaires ont été définis pour 2014-2020 et portent l'ensemble des Stratégies Locales de Développement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Axe 1 : Promouvoir le développement économique par la valorisation des ressources du territoire
- Axe 2 : Renforcer l'attractivité des territoires ruraux par le maintien et le développement des services

2 principes transversaux encadrent ces axes thématiques :

- Promotion de l'intelligence collective par la mise en réseau des acteurs du développement local
- Prise en compte des défis posés par la transition écologique et énergétique à l'échelle locale



Animateurs du Réseau rural régional :

Christelle Caso / Téléphone : 04 88 10 76 57 / Email : [ccaso@maregionsud.fr](mailto:ccaso@maregionsud.fr)

Dans chaque GAL, un animateur et un gestionnaire : contacts à retrouver sur le site:

<https://reseau rural.maregionsud.fr/leader/leader-2014-2020-en-provence-alpes-cote-dazur/>

## Le FEADER après 2020, .....

En 2021-2022, le Programme de Développement Rural actuel va être prolongé de 2 ans. C'est la période de transition, concomitante aux Plans de Relances européen, national et régional.

De 2023 à 2027, ce sera la nouvelle PAC. Ainsi en 2023, Leader évoluera probablement, avec de nouveaux GAL et de nouvelles stratégies de territoires.

Néanmoins, les choix politiques ont été actés pour 2021 à 2027, apportant une certaine visibilité aux territoires ruraux : les territoires ruraux pourront émerger dès 2021 sur un Leader au volet ruralité renforcé et porter des projets répondant aux mesures de coopération.

A noter que, grâce au Plan de Relance européen, le FEADER dispose durant la période de transition de crédits importants, il faut saisir cette opportunité dès 2021, l'après 2023 pourrait-être plus contraint.

### Contact :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service FEADER / Secrétariat : 04.91.57.54.29 / [feader-information@maregionsud.fr](mailto:feader-information@maregionsud.fr)

Connaitre les appels à projet :

<https://europe.maregionsud.fr/les-appels-en-cours/appels-en-cours-programme-feader/>

## Quelques projets financés

### Irriguer plus et mieux sur la commune de Châteauroux-les-Alpes (05)

Châteauroux-les-Alpes est la plus importante commune a vocation agricole du nord du département des Hautes-Alpes avec une surface agricole utile de 1 000 hectares. Une bonne gestion de l'irrigation est un facteur clé de production et de diversification de la production agricole. La modernisation du système d'irrigation permettra des économies d'eau de l'ordre de 2 300 000 m<sup>3</sup> par an. L'eau issue des torrents du Rabioux et de Bramafan, du canal de Gramorel et de la Durance est acheminée par des canalisations vers une centrale de gestion puis distribuée sur les terres à arroser. Près de 600 hectares de terres agricoles pourront être irriguées.

D'autre part, la force de l'eau dans la conduite d'aspersion sera valorisée grâce à quatre pico centrales qui la transformeront en électricité qui revendue constituera une ressource financière destinée à l'entretien du réseau.

### Budget total : 3 994 635 €

FEADER – Modernisation des infrastructures hydrauliques agricoles et retenues de substitution : 1 062 542 €

Région Sud : 631 152 €

## Quelques projets financés

### Lutte contre les déserts médicaux : Création d'une maison de santé à Vars

Vars est une commune de montagne, avec une distance pour accéder aux hôpitaux assez longue (hôpital de Gap à 1h30, d'Embrun à 45 minutes). La Maison de santé permet donc d'avoir une offre médicale de proximité. Les professionnels de santé travaillent ensemble, proposent un exercice coordonné et pluriprofessionnel.

Le bâtiment qui appartient à la Communauté de communes, fait environ 250m2 et comprend :

- Trois bureaux médicaux : deux médecins présents uniquement l'hiver, un autre aussi présent en inter-saisons pour la population locale
- Un bureau occupé par un kinésithérapeute
- Une salle pour la traumatologie
- Une salle de soins
- Une salle radio

### Budget total : 458 433 €

FEADER - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales : 145 781 €

Région Sud : 89 849 €

En savoir plus : <http://www.comcomgq.com/fr/information/8713/maison-sante-guillestrois-vars>





### **Montagnes Paysannes à Puget-Théniers : un exemple de mobilisation collective d'agriculteurs**

Un point de vente collectif est un circuit de distribution important pour les producteurs et répond aux attentes des consommateurs désireux de consommer des produits locaux de qualité.

Les engagements de Montagnes Paysanne portent sur : une transparence sur l'origine des produits, la vente uniquement de produits issus des exploitations de la région et départements limitrophes (avec une distance maximale de 60 kms), une participation active de chaque producteur au magasin.

- Le financement européen a permis :
- L'emploi d'un salarié à temps plein pour deux années d'exploitation
- La mise en place d'un plan de communication et le déploiement d'un site internet, d'évènements, d'animations.

**Budget total : 36 511 €**

FEADER – LEADER : 19 716 €

Région Sud : 13 144 €

En savoir plus : <https://reseau rural.maregionsud.fr/lereseau/echos-dacteurs/point-de-vente-collectifmontagnes-paysannes>

### Un nouvel espace culturel au Bleuets

Lors de son rachat, la librairie Le Bleuets de Banon était dans une phase difficile après une faillite et un redressement judiciaire. La solution des nouveaux propriétaires pour redonner ses lettres de noblesse au lieu a été le développement d'animations en lien avec la littérature tout au long de l'année. Un pari largement réussi puisque chaque samedi matin, les rencontres avec des auteurs divers et variés attirent le public par centaine. Pour répondre à ce besoin d'espace, les propriétaires décident de créer un espace culturel dédié à ces rencontres, expositions, spectacles et autres animations, au sein de la librairie. Le projet consiste en l'aménagement, mais aussi l'équipement qui va des chaises et de la vaisselle pour servir le café au public, jusqu'au matériel de son, de vidéo ou d'éclairage

Co-financement LEADER à hauteur de 70% du montant total du projet dont 60% par l'Europe et 40% par la région SUD, Groupe d'Action Locale (GAL) Haute Provence-Luberon

---

### L'ALIMENTATION POSITIVE - association Au Maquis

Projet de grande envergure, porté par Agribio, lancé en France depuis 2012. L'objectif de cette démarche est de favoriser la consommation de produits bio et locaux tout en leur permettant aux familles de conserver un budget égal. L'Association Au Maquis, proposant un très grand nombre d'activités en lien avec le social et l'alimentation accompagnée par le Parc Naturel Régional du Luberon et la CPIE des Alpes de Haute-Provence, chapeaute ainsi trois défis sur le territoire du Luberon.

**Budget total : 150 000 €**

FEADER – LEADER: 54%

Co-financements : 27% Région Sud; 9% par les deux départements du Vaucluse et des Alpes de Haute Provence, 10% d'autofinancement.



## **PROGRAMME OPERATIONEL REGIONAL FEDER - FSE Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

### **Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)**

Le FEDER est le principal fonds au service de la politique de cohésion de l'Europe. Il a pour objectif de corriger les déséquilibres économiques et sociaux entre les différentes régions européennes.

#### **Chiffres clés 2014-2020**

**DOTATION BUDGETAIRE FEDER : 284 millions d'€**

**DOTATION BUDGETAIRE FSE : 307 millions d'€**

**AVANCEMENT : 98 % de taux de programmation**

**NB DE PROJETS PROGRAMMES : 211**

#### **Le FEDER finance :**

Les investissements dans les domaines de l'innovation, la recherche, le soutien aux PME, les technologies de l'Information et de la Communication, la stratégie numérique, la transition énergétique, la valorisation durable des ressources et l'inclusion sociale par l'emploi.

#### **Qui bénéficie du FEDER ?**

Les collectivités, établissements publics, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, organismes publics de recherche, acteurs de l'écosystème de l'innovation, entreprises et leurs groupements, centres techniques publics, associations (clusters, pôles, etc.), chambres consulaires, Agence régionale d'innovation, incubateurs, pépinières, maisons de santé, hôpitaux, les autorités organisatrices de transports, opérateurs ferroviaires, bailleurs sociaux, copropriétés, associations, sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales, ...

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a opté pour un fonctionnement par appels à candidature. Les objectifs et actions, les bénéficiaires ciblés, les critères de sélection et les critères d'éligibilité sont détaillés dans chaque appel.

## Quelques projets financés

### **Réhabilitation de la résidence « La Colline » OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES HAUTES-ALPES (05)**

Le projet concerne la réhabilitation totale de la Résidence « La Colline », construite en 1983, comprenant 42 logements sociaux, les bureaux du siège de l'OPH 05 au 1er étage et des commerces au rez de chaussée.

L'objectif de cette réhabilitation thermique est d'atteindre le niveau BBC Rénovation soit une consommation inférieure à 104 kWh/m<sup>2</sup>.an. Pour arriver à cet objectif, le bâtiment sera entièrement ré-isolé. Les convecteurs électriques actuels et les chauffe-eaux électriques seront remplacés par des chaudières individuelles à Gaz Naturel à condensation avec un système à air pulsé, complétant la VMC double flux entièrement remplacée.

**Budget total : 809 909 €**

FEDER : 184 800 €

---

### **Dispositif numérique d'économie de la gestion de la ressource en eau porté par la Commune de Mane (04)**

La commune a pour objectif de moderniser sa gestion de l'eau avec la mise en place d'un dispositif numérique d'économie de la gestion de la ressource en eau. Elle veut mettre en place des solutions de comptage intelligent pour l'eau et propose de réaliser des économies notamment dans le cadre de la télé relève des compteurs, avec la détection de fuites sur le réseau et des informations directes aux citoyens sur leur consommation en temps réel.

**Budget total : 280 350 €**

FEDER : 105 933 €

---

### **ARASEMENT COMPLET DU SEUIL DU PONT DES CHEMINS DE FER SUR LA BLEONE porté par le SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA BLEONE (04)**

Ce projet a pour objectifs la restauration de la continuité biologique et sédimentaire amont/aval de la Bléone ainsi que l'atteinte d'un état cible du fond de lit de la Bléone dans la traversée de Digne les Bains. Ces actions contribuent à la réduction de la pression sur la biodiversité, en intervenant sur la trame bleue, et à un volet « gestion intégrée du risque d'inondation » pour le centre-ville de Digne les Bains.

**Budget total : 3 244 547 €**

FEDER : 1 622 274 €

---

## Dispositif REACT-UE

La mise en œuvre du dispositif REACT-UE va permettre de :

- Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie
- Préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie.

47,5 milliards d'euros de fonds structurels européens vont être consacrés au plan de relance REACT-UE pour l'ensemble des états de l'Union Européenne sur les deux années à venir.

Une enveloppe de 117 millions de FEDER a été attribuée à la Région Sud dans le cadre de la fin de la programmation FEDER-FSE 2014/2020.

Les ressources seront allouées conformément au principe de partenariat, en impliquant les autorités locales et régionales, ainsi que les organismes représentant la société civile et les partenaires sociaux.

Processus d'élaboration en Région Sud

Afin d'assurer un déploiement rapide de ces ressources supplémentaires, il est prévu de mobiliser les fonds de la programmation FEDER-FSE actuelle (2014 - 2020).

4 domaines d'intervention ont été identifiés suite à la phase de consultation auprès des collectivités territoriales et du partenariat régional :

### La santé :

soutien aux projets d'équipements des établissements sanitaires et médico-sociaux et aux projets de recherche sur la Covid-19.

1

3

### Le soutien aux PME :

développement d'instruments financiers en appui au fonds de roulement et à l'investissement dans les PME.

### La transition écologique :

soutien à la mobilité douce et à la transition énergétique des infrastructures et équipements de transports.

2

4

### La numérisation :

au bénéfice des citoyens et des territoires : numérisation des établissements scolaires et universitaires et essor des « territoires intelligents ».

- Les services de la Région procèdent actuellement à la révision de son programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 pour intégrer le dispositif REACT-EU.
- Un webinaire d'information sur REACT-UE est prévu début 2021 pour dialoguer avec les structures du territoire régional concernées.
- L'ouverture des appels à projet REACT-UE est prévue à partir du premier trimestre 2021.
- La programmation de REACT-UE se déroulera entre 2021 et 2022 avec un solde des opérations au 31 décembre 2023.

**Pour toute question relative au dispositif REACT-EU vous pouvez écrire à : [reacteu@maregionsud.fr](mailto:reacteu@maregionsud.fr)**

## LE FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE)

Principal dispositif européen de soutien à l'emploi, le FSE traite également de l'éducation, de la formation et de la lutte contre la pauvreté. Il intervient pour aider les citoyens à trouver des emplois de meilleure qualité et offrir des perspectives professionnelles plus équitables.

### Chiffres clés 2014-2020

**DOTATION BUDGETAIRE : 146 millions d'€**

**AVANCEMENT : 104% de taux de programmation**

**NB DE PROJETS FINANCES : 79 projets**

### Le FSE finance :

Des projets d'insertion et de professionnalisation, des chantiers éducatifs, des outils de réalité virtuelle pour l'apprentissage aux métiers des travaux publics, le soutien à l'entrepreneuriat, des actions visant l'égalité femmes-hommes, des équipements numériques pour permettre à des jeunes de reprendre leurs études supérieures en e-learning ...

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a opté pour un fonctionnement par appels à candidature. Les objectifs et actions, les bénéficiaires ciblés, les critères de sélection et les critères d'éligibilité sont détaillés dans chaque appel.

### Qui bénéficie du FSE ?

Le fonds vise à soutenir des actions portées par des entités publiques, collectivités territoriales, services de l'Etat, établissements publics, organismes consulaires, et entités privées : organismes de formation, entreprises, associations, en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi ou inactif non qualifiés, jeunes en décrochage scolaire, jeunes diplômés de l'enseignement supérieur de moins de 30 ans...)

## Quelques projets financés

### « Levier apprentissage » : Quand Formation rime avec Métier

« Levier Apprentissage » de l'association Formation et Métier concerne toutes les parties prenantes de l'apprentissage. Ce projet multidimensionnel s'adresse aux jeunes de 15 à 29 ans et aux entreprises au travers d'une campagne de sensibilisation à l'apprentissage qui favorise une approche métier.

L'objectif est d'augmenter le nombre d'apprentis dans les différentes antennes du CFA et le nombre d'entreprises proposant des contrats d'apprentissage.

**Budget total : 1 291 817 €**

FSE : 645 908 €

### EGAMIX en PACA

Le projet EGAMIX coordonné par la fédération régionale des Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) en lien avec 5 antennes départementales a pour objectif général de faire évoluer durablement les représentations et les comportements relatifs à la place des femmes et des hommes dans le milieu professionnel et de favoriser leur insertion durable dans la vie active, en particulier celle des femmes et des personnes les plus éloignées de l'emploi.

**Budget total : 536 000€**

FSE : 265 000 €



### IMPACTE : Insertion des jeunes les plus éloignés de l'emploi via le nouveau dispositif de l'E2C VAR

Le dispositif « IMPACTE » (Innovations pour la Mobilisation, la Professionnalisation, l'Accompagnement, les Compétences, le Travail et l'Emploi) vise à mobiliser des jeunes de 16 à 25 ans très éloignés de l'emploi vers l'insertion sociale et professionnelle. Il est mis en œuvre par l'Ecole de la 2ème chance du Var.

**Budget total : 7 677 738€**

FSE : 3 115 346€

#### Contact :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Direction des Affaires Européennes

Service FEDER : Tel : 04 91 57 54 07 / [feder@maregionsud.fr](mailto:feder@maregionsud.fr)

Service FSE : Tel : 04 91 57 50 17 / [fse@maregionsud.fr](mailto:fse@maregionsud.fr)

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site internet :

<https://europe.maregionsud.fr/>

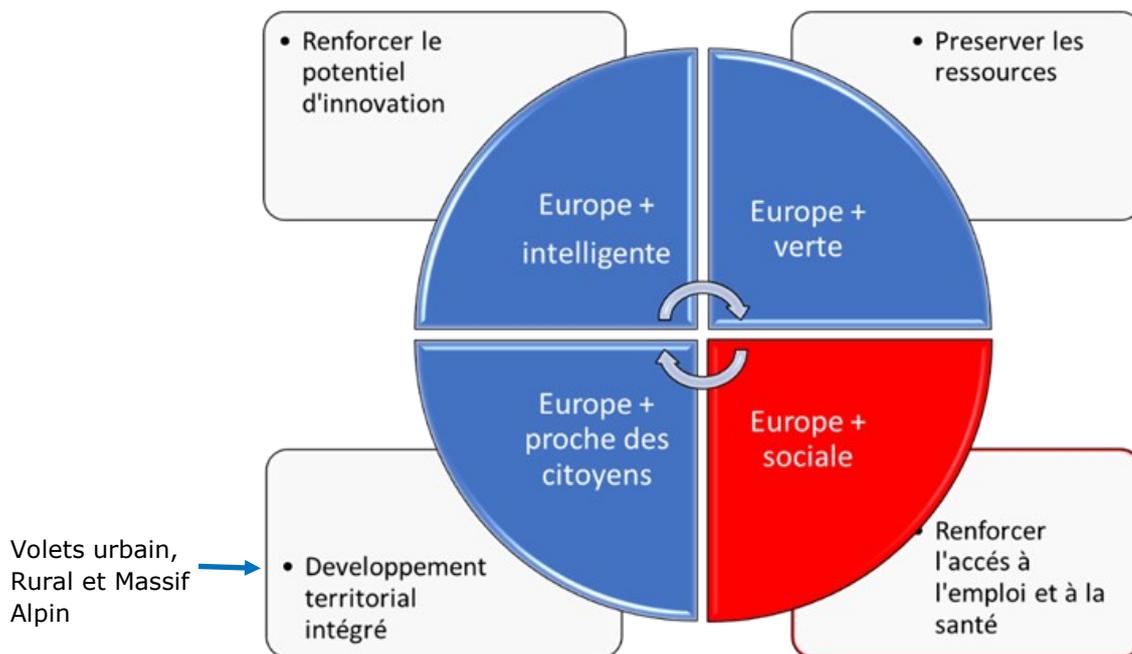


## Le FEDER et le FSE après 2020, ...

La Région Provence Alpes Côte d'Azur va bénéficier d'une nouvelle génération de fonds européens : FEDER et FSE+ pour la prochaine période de programmation 2021-2027. Dans le contexte évolutif des nouveaux règlements européens, elle s'est donc engagée dans l'élaboration d'un nouveau Programme Opérationnel qui permettra de mobiliser des crédits européens dès 2021 après validation par la Commission Européenne.

Doté de 318M€ de FEDER et 135M€ de FSE pour 2021-2027, le futur programme opérationnel FEDER/FSE+/Massif des Alpes mobilisera pour la première fois 20M€ de FEDER spécifiquement pour les territoires ruraux. L'intervention FEDER sur les espaces ruraux s'articulera avec le Contrat de Plan Etat Région (CPER) dans le cadre d'appels à projets thématiques FEDER ciblant spécifiquement des projets inscrits dans une stratégie de revitalisation proposée par les territoires.

Schéma du futur PO 2021/27 :



Pour plus d'informations, notamment sur le lancement des nouveaux appels à candidature : <https://europe.maregionsud.fr/>

## PROGRAMME OPERATIONNEL INTERREGIONAL MASSIF DES ALPES (POIA) - FEDER

Ce programme est un outil au service des territoires de l'ensemble du Massif Alpin situés sur la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

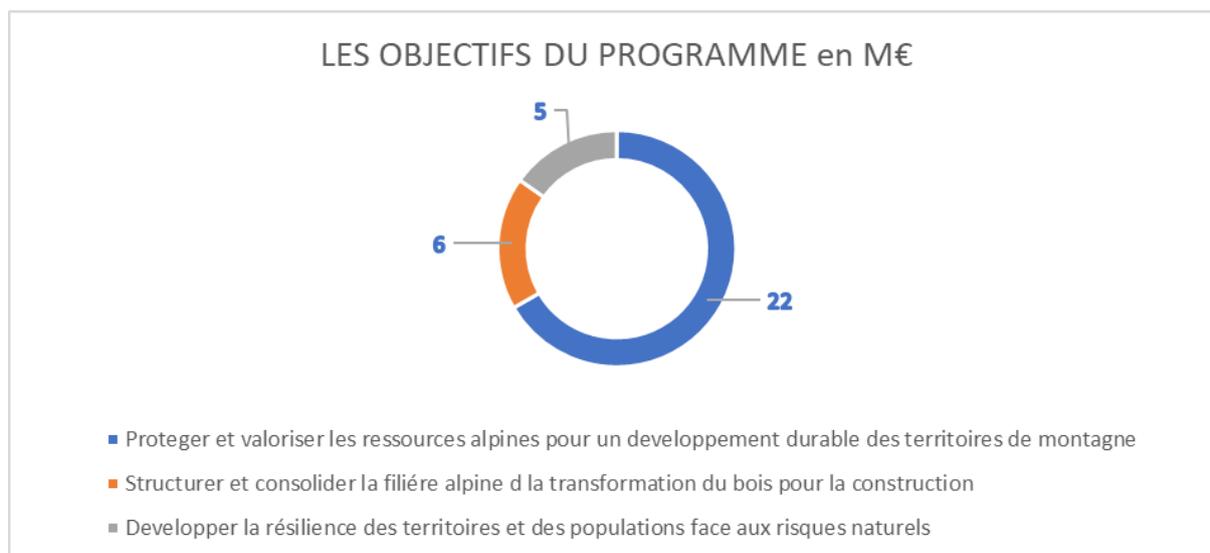
Il couvre les départements suivants : Alpes de Haute Provence, Hautes-Alpes, Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes, Drôme, Isère, Savoie, Haute Savoie.

### Chiffres clés 2014-2020

**DOTATION BUDGETAIRE : 34 millions d'€**

**AVANCEMENT : 99% de taux de programmation**

**NB DE PROJETS FINANCES : 266 projets**



### Qui bénéficie du POIA-FEDER ?

Ce programme s'adresse aux collectivités, aux universités, aux associations, aux entreprises...

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a opté pour un fonctionnement par appels à candidature. Les objectifs et actions, les bénéficiaires ciblés, les critères de sélection et les critères d'éligibilité sont détaillés dans chaque appel.

## Quelques projets financés

### Travaux et équipement de valorisation du musée de la minoterie de la Mure-Argens (04)

Le label « Secrets de Fabriques » propose depuis 2016, deux musées, deux applications patrimoniales et touristiques fonctionnant sur smartphones et tablettes, des produits touristiques thématiques et un programme d'animation annuel. L'objectif est d'accroître la fréquentation du musée en améliorant son attractivité, ce qui nécessite la reprise de la toiture ;

des investissements permettant d'utiliser la minoterie comme lieu de diffusion culturelle pour offrir des services supplémentaires ; la requalification des espaces extérieurs de la minoterie pour en faire un écrin à la hauteur de ce patrimoine exceptionnel.



**Budget total : 280 128 €**

Union européenne 112 000 €

### Développer et accroître une nouvelle offre de sciage certifiée Bois des Alpes en modernisant la scierie (05)

La scierie Savoldelli est engagée dans la certification « Programme de reconnaissance des certifications forestières » et « Bois des Alpes », elle s'approvisionne exclusivement en mélèze dans le territoire du Briançonnais afin de fournir les constructeurs locaux. La diminution du nombre de scieries dans le territoire a transféré la demande sur les unités locales qui se retrouvent avec un niveau de demande en mélèze de pays supérieur aux capacités de production actuelle. Le projet va profondément modifier le site de la scierie et son organisation avec l'installation d'une scie verticale à la place de l'ancienne scie horizontale, avec le chariot porte grume d'approvisionnement et la sortie de bois. À terme la production sera pratiquement doublée afin de répondre à la demande en mélèze pour la construction locale.

**Budget total : 251 300 €**

Union européenne : 125 000 €



### **Programme d'aménagement d'un réseau de sites de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence porté par la CA PROVENCE-ALPES-AGGLOMERATION (04)**

L'opération a pour objectif d'améliorer la qualité de l'offre de découverte de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence, d'en harmoniser les contenus, d'améliorer sa visibilité et d'accroître sa notoriété auprès des habitants et des clientèles touristiques afin d'en faire un facteur majeur d'attractivité et de développement économique durable, en contribuant à la valorisation des patrimoines naturel et culturel prescrite par le label de l'UNESCO.

**Budget total : 87 435 €**

FEDER : 52 461 €



### **Lancement d'une politique de gestion intégrée des risques naturels dans la Communauté de communes Alpes d'Azur (06)**

Le territoire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur n'est pour l'heure doté d'aucun outil de gestion intégrée des risques naturels sur son territoire. Pour autant, cet espace du massif alpin cumule différents aléas et différents risques naturels : avalanches, éboulement et glissement de terrain, feu de forêts et inondation. De plus, les 34 communes de l'intercommunalité se trouvent sur une zone sismique de niveau 4. La problématique du risque naturel prend donc tout son sens. Afin de répondre au mieux aux enjeux que représentent ces différents risques, la Communauté de Communes souhaite s'engager dans une démarche de TAGIRN (Territoire de Gestion Intégrée des Risques Naturels) sur une durée de 3 ans.

**Budget total : 155 620€**

FEDER : 77 810 €

#### **Contact :**

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur / Direction des Affaires Européennes

Service POIA : Tel : 04 91 57 50 17 / [poia@maregionsud.fr](mailto:poia@maregionsud.fr)

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site internet : <https://europe.maregionsud.fr/>

## Le POIA après 2020 ...

Au titre de la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027, il est prévu de reconduire cet appui spécifique aux territoires de montagne à hauteur de 34M€ de FEDER. Les fonds dédiés au massif alpin seront intégrés au PO FEDER-FSE 2021-2027 de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'enjeu principal de ce volet interrégional consiste en l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique dans les Alpes.

Les 5 thèmes identifiés sont :

- ◆ Tourisme Durable 4 saisons - nouvelle génération Espaces Valléens
- ◆ Protection de la biodiversité alpine
- ◆ Meilleure prévision et gestion des risques naturels afin d'améliorer la résilience des territoires
- ◆ Restructuration significative et progressive de la filière bois
- ◆ Mobilité et accès des zones peu denses



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## LA COOPERATION TERRITORIALE EUROPEENNE

### LE PROGRAMME ALCOTRA - Alpes Latines Coopération Transfrontalière

Le programme ALCOTRA 2014 - 2020 est un programme européen de coopération transfrontalière qui poursuit deux objectifs essentiels :

- Favoriser un développement durable et équilibré en redynamisant l'économie
- Renforcer la cohésion des territoires et améliorer la qualité de vie des populations

#### 4 Axes prioritaires

Axe 1 : Innovation appliquée (Transfert de l'innovation et des technologies appliquées)

Axe 2 : Environnement mieux maîtrisé (Augmentation de la résilience du territoire)

Axe 3 : Attractivité du territoire (Conservation environnementale et valorisation des ressources naturelles et culturelles, par le biais du développement du tourisme durable et de l'économie verte, Biodiversité, Ecosystèmes, etc....)

Axe 4 : Inclusion sociale et citoyenneté européenne (Favoriser l'installation et la permanence des familles et des personnes en zone rurale et de montagne)

#### Zone d'éligibilité

Pour la France : les départements de Haute-Savoie et de Savoie (Région Rhône-Alpes), les départements des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes (Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur).

#### Qui bénéficie d'ALCOTRA

Le Programme s'adresse aux acteurs du secteur public et privé :

les administrations publiques, les PME, les organismes de formation, les universités et centres de recherche, les associations, les parcs naturels, les chambres consulaires, les pôles d'innovation et les filières d'entreprises.

## ALCOTRA après 2020, ...

Le programme est en cours de définition, ses orientations seront précisées d'ici la fin du premier semestre 2021.

Des informations sur le futur programme sont disponibles ici : INTERREG ALCOTRA 2021-2027 | Alcotra ([interreg-alcotra.eu](http://interreg-alcotra.eu))

### Contact :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Direction des Affaires Européennes / Service Coopération Européenne / SCOPE

Tel : 04.91.57.50.17

Pour tout savoir sur ALCOTRA vous pouvez visiter le site internet du programme :

[www.interreg-alcotra.eu](http://www.interreg-alcotra.eu)

## Quelques projets financés

### Expériences Outdoor - Plan Intégré Thématique (PITEM) MITO

Une des problématiques traitées concerne notamment le manque d'harmonisation de la promotion des activités de pleine nature dans la zone transfrontalière et le manque de centralisation des informations sur les activités outdoor sur le territoire. Le projet Expériences Outdoor vise à développer des méthodologies communes transfrontalières pour la promotion des activités de pleine nature et l'organisation d'évènements de promotion.

Lieu : Départements 04, 05 et 06

**Coût total 7 856 471 €**

Part FEDER 6 678 000 €

Part partenaire(s) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 681 600 €

Montant du financement européen obtenu Région 194 519 €

Co-financeurs Région Piémont, Région Ligurie, Région, Région Autonome Vallée d'Aoste, CD 04, CD 05, CD06, CD73



## **Cœur Innovant - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS/ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS**

Le projet Cœur Innovant s'inscrit dans le Plan Intégré Territorial (PITER) « Les Hautes Vallées Cœur des Alpes » et vise à faire de ce territoire une « destination intelligente » par l'impulsion de dynamiques entrepreneuriales innovantes, collaboratives et durables.

L'approche transfrontalière doit permettre de définir une offre de services au bénéfice des entreprises des Hautes Vallées pour les accompagner dans ces mutations mais aussi pour susciter les opportunités d'innovation qui feront du territoire une « destination intelligente ».

Lieu : Communes du Briançonnais et du Pays des Écrins (05)

**Coût total 1 764 706 €**

Part FEDER 1 500 000 €

Part partenaire(s) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 397 924 €

Co-financeurs Communauté de Communes du Briançonnais, Syndicat du Pays de Maurienne, Communauté de Communes du Pays des Écrins, Communauté de Communes Maurienne- Galibier, GAL Escartons e Valli Valdesi, UNIONCOOP-Turin



## **Terres Monviso InCL**

Le projet Terres Monviso – InCL vise à améliorer l'approche socio-sanitaire sur un territoire de haute montagne.

Cette opportunité s'est concrétisée par une démarche italienne qui, dans un cadre d'intention national entend rapprocher les services sociaux et sanitaires et par une volonté locale française de pallier à l'éloignement des grands centres urbains.

Le projet s'adresse à la population résidente et double résidente (aînés, malades chroniques et personnes fragiles) ainsi qu'à la population saisonnière (travailleurs et touristes).

Lieu Communes de l'Ubaye Serre-Ponçon, du Guillestrois et du Queyras (05)

**Coût total 1 647 059 €**

Part FEDER 1 400 000 €

Part partenaire(s) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 700 000 €

Co-financeurs Communauté de Communes Serre-Ponçon, Communauté de Communes Ubaye Serre-Ponçon, Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, Consorzio Monviso Solidal

## PROGRAMME ESPACE ALPIN

Le Programme Espace Alpin 2014–2020 est un programme européen de coopération transnationale créé pour soutenir le développement régional durable dans la région alpine.

### 3 Axes prioritaires

Axe prioritaire 1 : compétitivité et attractivité de l'espace alpin

Axe prioritaire 2 : accessibilité et connectivité

Axe prioritaire 3 : environnement et prévention des risques

Le programme a cofinancé des projets visant à rendre la région plus innovante, à développer des solutions à faibles émissions de carbone, à valoriser le patrimoine culturel et naturel et à améliorer la gouvernance

### Zone d'éligibilité

Le programme Espace alpin concerne le massif alpin et ses territoires éligibles sont les suivants :

L'espace de coopération regroupe les territoires de 5 Etats membres de l'Union européenne (Autriche, France, Allemagne, Italie, Slovénie) ainsi que la Suisse et le Liechtenstein. 5 régions françaises y participent : Alsace, Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes.

### Bénéficiaires cibles

Le programme s'adresse aux acteurs publics et privés : autorités publiques, agences, PME, établissements de l'enseignement supérieur, centres de formations, organismes de soutien aux entreprises, ONG , ...

### Interreg Alpine Space après 2020, ...

Un nouveau programme Interreg Alpine Space 2021-2027 est en cours de préparation. A ce stade, on sait déjà qu'il mettra beaucoup plus l'accent sur les thèmes écologiques et sur l'innovation : décarbonation/neutralité climatique, adaptation au climat, infrastructures vertes et biodiversité, économie circulaire ainsi que la numérisation sont les priorités actuellement proposées pour le nouveau programme.

L'ambition est que ce programme soit approuvé à l'été 2021 afin de lancer le premier appel à projets à l'automne, pour un démarrage début mai 2022. Le second appel pourrait être lancé au printemps 2022, pour un début effectif des projets en novembre 2022.

Des informations sur le futur programme sont disponibles ici : ([alpine-space.eu](http://alpine-space.eu))

### **Contact :**

Information sur le programme : Cécile Cadet / Téléphone : +33.4.88.73.80.51 /  
Email : [ccadet@maregionsud.fr](mailto:ccadet@maregionsud.fr)

Pour tout savoir sur Espace alpin vous pouvez visiter le site internet du programme :  
[www.alpine-space.eu](http://www.alpine-space.eu).

## **Exemple de projet financé**

### **Circular 4.0 : les technologies numériques en tant que catalyseur de la transition vers l'économie circulaire pour les PME de l'espace alpin**

Le projet Circular 4.0 tend à renforcer la compétitivité des PME de l'Espace Alpin en couplant économie circulaire et transformation digitale. Les petites et moyennes entreprises de l'Espace Alpin ont besoin d'être accompagnées pour faire face aux défis que représentent la digitalisation de leurs activités et la réduction de leur empreinte environnementale. L'économie circulaire et ses traductions dans les politiques publiques et l'accompagnement des entreprises est une réponse à ces défis.

Lieu : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Co-financeurs Parc Technologique de Ljubljana, Rising Sud

**Coût total 2 560 693 €**

Part FEDER 131 112 €

Part partenaire(s) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 131 112 €

## **MARITTIMO Programme Interreg Italie-France Maritime**

### **4 axes prioritaires d'intervention :**

- Axe 1- Promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières transfrontalières (création et renforcement des PME qui opèrent dans le nautisme/chantier naval, le tourisme innovant et durable, les biotechnologies et les énergies renouvelables)
- Axe 2- Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques (amélioration de la prévention/gestion des risques ; renforcement de la sécurité en mer ; augmentation du niveau de protection du patrimoine naturel et culturel)
- Axe 3- Amélioration des connexions des territoires et de la durabilité des activités portuaires (augmentation de l'offre de transport, développement de la multi-modalité et amélioration de la durabilité dans les ports)
- Axe 4- Augmentation des opportunités de travail durable et de qualité et d'insertion par le biais de l'activité économique (soutien à l'auto-entrepreneuriat, à la micro-entreprise et à l'entreprise de l'économie sociale et solidaire ; fourniture de services conjoints pour le travail et la formation)

## Zones d'éligibilité

Le programme MARITTIMO concerne le Bassin maritime Méditerranéen et ses territoires éligibles sont les suivants :

- Pour l'Italie : Les Régions de Ligurie, Sardaigne et les 5 provinces de la côte Toscane.
- Pour la France : La Corse, les départements du Var et des Alpes-Maritimes (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)

## Bénéficiaires cibles

Centre de recherche, universités, associations, organisations syndicales, organismes publics, PME, établissements de transports, capitainerie, organismes de formation et d'insertion...

### Contact :

Information sur le programme. Cofinancements :

Guillaume Huet / Téléphone : +33 4 91 57 51 96 / Email : [ghuet@maregionsud.fr](mailto:ghuet@maregionsud.fr)

Mise en réseau, Aide au montage de projet, Suivi des projets programmés :

Tatiana Lambert / Téléphone: +33 4 94 92 46 05 / Email: [tlambert@maregionsud.fr](mailto:tlambert@maregionsud.fr)

## MARITTIMO après 2020, ...

Centre de recherche, universités, associations, organisations syndicales, organismes publics, PME, établissements de transports, capitainerie, organismes de formation et d'insertion...

## Exemple de projet financé

### **MED STAR (MED-Star - Strategie e misura per la mitigazione del rischio di incendio nell'area Mediterranea)**

L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la capacité des institutions publiques de prévenir et gérer le risque croissant d'incendie causé par les changements climatiques, dans des zones à haute présence anthropique et d'intérêt naturel, y compris avec des actions ciblées d'adaptation. MED-Star veut promouvoir et renforcer la couverture et l'intégration des systèmes publics conjoints de gestion du risque incendie, là où ces systèmes sont absents ou insuffisants.

### **Montant total de 6.790.523 €**

5,771,944,65 de contribution de l'UE - Fond européen de développement régional - FEDER

1,018,578,47 EUR de contribution nationale.

## PROGRAMME INTERREG MED

Le programme INTERREG MED soutient le partage d'expériences, de connaissances et l'amélioration des politiques publiques entre les autorités nationales, régionales et locales ainsi qu'avec les autres acteurs territoriaux des régions éligibles de la zone MED.

L'objectif du programme est de promouvoir une croissance durable dans le bassin méditerranéen en favorisant les concepts et pratiques innovantes, une utilisation raisonnable des ressources et en favorisant l'intégration sociale par le biais d'approche de coopérations territorialisées et intégrées.

### Zone d'éligibilité



Le programme comprend 57 régions de 10 pays Européens et 3 pays candidats.

Le programme accorde une attention particulière à quatre types d'espaces qui représentent d'importants défis du fait des ressources, potentiels de développement ou difficultés économiques auxquels ils sont confrontés.

Les espaces côtiers : forte attractivité, concentration importante d'activités, ressources naturelles et culturelles fragiles

Les espaces urbains : centres d'innovation et d'activités socioéconomiques confrontés à d'importants défis environnementaux avec la pollution et les émissions de gaz à effet de serre

Les îles qui couvrent 4% de la Méditerranée et qui représentent une dimension économique, environnementale et culturelle majeure, à la fois à l'intersection des principaux axes de communication et dans une situation d'isolement géographique

Les espaces ruraux et isolés caractérisés par les activités rurales et une faible densité de population.



## Bénéficiaires cibles

PME, opérateurs économiques et leurs structures d'accompagnement, autorités publiques et structures de recherche.

## Le futur programme INTERREG MED : une nouvelle approche

L'architecture du programme 2021-2027 comporte deux volets de coopération : le volet thématique et le volet « gouvernance », concrétisant 3 missions : Une « Méditerranée plus intelligentes », une « Méditerranée plus verte » et des « espaces de vies verts ».

Les projets « thématiques » mettront en œuvre sur le terrain un seul type d'opérations (projet pilote, étude, transfert de résultats...), les projets « communautaires thématiques » coordonneront les missions et les projets de « Gouvernance » relieront les résultats des missions thématiques à l'élaboration des politiques.

Cette nouvelle architecture répond à un besoin de simplification et à une plus grande attention vers la gouvernance et l'élaboration des politiques pour véritablement changer la vie des populations.

## Exemple de projet financé

### CESBAMED (partenaire régional : envirobat BDM).

Le projet CESBA MED a pour objectif de construire, à partir des résultats de dix précédents projets européens, une évaluation et une assistance pour la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique à l'échelle d'un îlot ou d'un quartier, en complément des actions menées sur les bâtiments qui le composent.



## PROGRAMME TRANSFRONTALIER DE VOISINAGE IEV CTF MED

Le Programme IEV Med est la plus grande initiative de coopération transfrontalière (CTF) financée par l'Union européenne dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage (IEV).

L'objectif général du programme est de promouvoir un développement économique, social et territorial juste, équitable et durable, susceptible de faire progresser l'intégration transfrontalière et de valoriser les territoires et les valeurs des pays participants. La stratégie repose sur les deux objectifs généraux suivants :

- Promouvoir le développement économique et social
- Relever les défis communs en matière d'environnement
- Le cadre stratégique du Programme est décliné en 4 Objectifs Thématiques et 11 Priorités comme suit :
- **Développement des entreprises et des PME** : soutien aux startups, développement des clusters économiques euro-méditerranéens et tourisme durable ;
- **Transfert technologique & innovation** : commercialisation des résultats de la recherche et accès des PME à la recherche et à l'innovation ;
- **Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté** : professionnalisation des jeunes et des femmes et économie sociale et solidaire ;
- **Environnement & changement climatique** : efficacité hydrique, gestion des déchets, Efficacité énergétique et énergies renouvelables, gestion intégrée des zones côtières.

La contribution globale de l'UE au Programme pour la période 2014-2020 s'élève à 209 millions d'euros.

Au titre de la programmation 2014-2020, trois appels à propositions ont été lancés et plus de 60 projets sont actuellement en cours auxquels s'ajouteront 10 à 15 projets très prochainement.

L'Autorité de gestion du programme est la Région Autonome de Sardaigne.

### Zone d'éligibilité

La zone de coopération du programme comprend des territoires dans 14 pays : Algérie (l'Algérie a adhéré au Programme mais n'a pas signé la Convention de Financement avec la Commission européenne) ; Chypre ; Egypte ; Espagne ; France ; Grèce ; Israël ; Italie ; Jordanie ; Liban ; Malte ; Palestine ; Portugal ; Tunisie.

La liste complète des territoires admis au Programme est disponible ici :

<http://www.enicbcmed.eu/fr/a-propos-de-nous/zone-de-cooperation>

## Bénéficiaires cibles

Le Programme est ouvert à une vaste palette d'acteurs aussi bien publics que privés, notamment : administrations publiques nationales, régionales et locales, les organisations internationales, les municipalités, les universités, les centres de recherche, les PME, les organisations issues de la société civile, etc.

## Le futur programme NEXTMED

Le cadre stratégique et les modalités de mise en œuvre du Programme Interreg NEXTMED pour la période 2021-2027 sont en cours de définition sur la base du cadre réglementaire européen et des objectifs stratégiques contenus dans le document conjoint de programmation.

15 pays - Algérie, Chypre, Egypte, France, Grèce, Jordanie, Israël, Italie, Liban, Malte, Palestine, Portugal, Espagne, Tunisie et Turquie - sont actuellement impliqués dans les travaux de préparation du Programme Opérationnel Conjoint Interreg NEXT MED dont la soumission à la Commission européenne est prévue pour l'été 2021.

La Région Autonome de Sardaigne a été confirmée en tant qu'Autorité de Gestion.

Informations complémentaires sur le site web du Programme: [www.enicbcmmed.eu](http://www.enicbcmmed.eu)



## Exemple de projet financé

**RESMYLE** / Repenser emploi et insertion sociale des jeunes méditerranéens à travers le développement durable (partenaire régional :

Union Association pour la Participation et l'Action Régionale - Centre Méditerranéen de l'Environnement (Union APARE-CME).

Le projet RESMYLE repose sur deux constats :

- les difficultés d'intégration professionnelle des jeunes en Méditerranée, en particulier pour les NEETS (Not in Education, Employment or Training), sont en augmentation ;
- les défis de la protection de l'environnement en Méditerranée créent de nombreux nouveaux besoins dans les territoires méditerranéens mais qui sont en grande partie insatisfaits notamment en raison du manque de compétences dans certains domaines comme le tri des déchets, l'éco-mobilité ou encore la prévention des risques.

Pour répondre à ce double défi, le projet RESMYLE mobilise 9 opérateurs méditerranéens (coopératives, associations, universités) dans 5 pays (France, Italie, Jordanie, Liban et Tunisie) autour de 3 axes d'intervention complémentaires :

- la prise en compte du développement durable dans les actions de soutien menées par les Organisations (Associations, Centres sociaux travaillant sur l'intégration des NEETS en Méditerranée) ;
- la mise à l'essai d'un ensemble de formations pratiques sur le terrain, destinées aux jeunes, axées sur le développement durable et fondées sur la mobilité et les échanges interculturels ;
- la création d'un réseau méditerranéen d'éco-incubateurs d'activités dirigées par des jeunes et reposant sur une méthode commune et un tutorat / formations partagés.

## LES PROGRAMMES THEMATIQUES

### LE PROGRAMME LIFE



Créé en 1992, le programme LIFE est le seul programme européen exclusivement consacré au soutien de projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Depuis sa création, il a permis de cofinancer plus de 5 400 projets dans toute l'Europe. Il s'adresse à des porteurs de projets publics et privés et vise à promouvoir et à financer des projets innovants portant notamment sur la conservation d'espèces et d'habitats, la protection des sols,

l'amélioration de la qualité de l'air ou de l'eau, la gestion des déchets ou encore l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique.

L'ensemble du territoire de l'Union européenne est éligible. Dans certains cas, des partenaires issus de pays tiers peuvent être associés. Il n'y a pas de contrainte particulière quant à la structuration du partenariat : un partenaire local n'est pas obligé de s'associer à d'autres partenaires européens pour déposer un projet. Les taux de réussite oscillent de 10 à 15% en moyenne chaque année.

### Pour la nouvelle période 2021-2027

Le programme LIFE est doté d'un budget de **5,4 milliards d'euros** à l'échelle européenne, en augmentation de plus de 50%. 3,5 milliards seront consacrés aux activités liées à l'environnement et 1,9 milliard à l'action pour le climat.

### Le programme LIFE est divisé en quatre sous-programmes

« **Nature et biodiversité** » : 2,15 milliards d'euros.

« **Économie circulaire et qualité de vie** » : 1,345 milliards d'euros.

« **Atténuation et adaptation au changement climatique** » : 947 millions d'euros.

« **Transition énergétique propre** » : 997 millions d'euros.

## Les différents types de projets

L'essentiel des projets financés portent sur des projets traditionnels, qui durent 2 à 5 ans et ont un budget de 0.5 à 5 M€ avec un financement européen entre 55 et 75% :

- Les "projets pilotes" sont des projets dans lesquels est appliquée une technique ou une méthode qui n'a pas été appliquée ou expérimentée dans ce cadre avant, ni ailleurs, qui offrent des avantages environnementaux ou climatiques potentiels par rapport aux meilleures pratiques actuelles et qui peuvent être appliqués à un stade ultérieur à une plus grande échelle pour des situations similaires ;
- Les "projets de démonstration" sont des projets qui mettent en pratique, expérimentent, évaluent et diffusent des actions, des méthodes ou des approches qui sont nouvelles ou inconnues dans le contexte spécifique du projet, tel que le contexte géographique, écologique ou socio-économique, et qui pourraient aussi être appliquées ailleurs dans des circonstances similaires ;
- Les "projets faisant appel aux meilleures pratiques" sont des projets qui appliquent des techniques, des méthodes et des approches appropriées, efficaces sur le plan des coûts et reflétant l'état de la technique, compte tenu du contexte spécifique du projet ;
- Les "projets d'information, de sensibilisation et de diffusion" sont des projets visant à soutenir la communication, la diffusion d'informations et la sensibilisation dans les domaines des sous-programmes "Environnement" et "Action pour le climat ».

Moins nombreux, les projets intégrés ont une grande échelle géographique (régionale, multirégionale, nationale ou transnationale), sont d'assez longue durée (plus de 6 ans) et avec un budget important (autour de 20 millions d'euros).

Lors de l'octroi de fonds, la Commission européenne donne la priorité aux projets qui présentent un intérêt européen évident et les plus susceptibles d'être reproduits avec succès et repris par le secteur public ou privé ailleurs en Europe, ou de mobiliser des investissements les plus importants.

LIFE encourage fortement également le recours aux marchés publics écologiques.

### **Orientations principales des programmes de travail annuels et multi-annuels en cours d'élaboration début 2021 :**

- 1) Un soutien continu à la transition vers une économie circulaire et au renforcement de l'atténuation du changement climatique ;
- 2) Une attention accrue portée au soutien à la transition vers une énergie propre ;
- 3) Une volonté amplifiée concernant la protection de la nature et de la biodiversité ;
- 4) Une approche plus souple et simplifiée.

**NB :** La stabilisation du calendrier et des modalités précises de l'appel à projet LIFE 2021 n'étant pas finalisée au moment de la rédaction de cette brochure, nous vous invitons à prendre contact avec les services régionaux ou vous tenir informés des évolutions en la matière.

**Sur le site :** <https://ec.europa.eu/easme/en/life>

Informations sur le programme :

Maxime Bonnaud-Delamarre : [mbonnaud@maregionsud.fr](mailto:mbonnaud@maregionsud.fr) - Tel : +33 (0) 4 88 73 64 25

Robin Guillon – [rguillon@maregionsud.fr](mailto:rguillon@maregionsud.fr) – Tel 00 32 2 741 87 51

### **Exemple de projet LIFE financés en Région SUD**

**LIFE IP Smart Waste** (coordinateur : Région SUD) : vise à développer la dynamique territoriale pour mettre en œuvre et renforcer l'efficacité des plans départementaux, puis du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). <http://www.lifeipsmartwaste.eu/>

**LIFE PIAQUO** (coordinateur : NAVAL GROUP) : vise à réduire l'impact du bruit du trafic maritime sur les écosystèmes marins. <https://www.naval-group.com/fr/le-projet-europeen-life-piaquo-pilote-par-naval-group-finaliste-du-blue-challenge-award-organise>

**LIFE AGESCIC** (coordinateur : NAVAL GROUP) : vise à Atteindre un Bon Etat Ecologique pour les travaux d'aménagement côtiers et portuaires <https://www.life-agescic.eu/fr/>

**LIFE « Nature4cityLIFE »** (coordinateur : Région SUD) : Un projet régional destiné à développer la nature en ville pour s'adapter face aux changements climatiques. <http://www.nature4citylife.eu/>

**LIFE Habitats Calanques** (coordinateur : ARPE-ARB) : Gestion intégrée en Méditerranée des habitats littoraux remarquables périurbains des Calanques en lien avec le Sud Europe <https://www.arpe-arb.org/environnement-paca.asp?ThNum=Th00000767>

## PROGRAMME HORIZON Europe

Horizon Europe est le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation pour la période allant de 2021 à 2027. Horizon Europe prend ainsi la suite du programme Horizon 2020, qui s'est déroulé jusqu'à la fin de l'année 2020.

Horizon Europe disposera d'un budget total d'environ 95,5 milliards d'euros pour 2021-2027. Ce budget est de 30% plus élevé par rapport au programme de recherche et d'innovation de la période précédente, Horizon 2020, ce qui en fait le programme de recherche et d'innovation le plus ambitieux au monde.

Comme c'était déjà le cas pour Horizon 2020, Horizon Europe réalise sa mission de soutien à la recherche et innovation par le biais d'appels à projets ouverts et concurrentiels, dont les premiers sont attendus au printemps 2021.



**Horizon Europe**

THE NEXT EU RESEARCH & INNOVATION PROGRAMME (2021-2027)

#HorizonEU

Research and Innovation

The graphic features a cluster of circular icons in blue and yellow, representing various scientific and technological fields: a lightbulb, a person in a lab coat, a microscope, a rocket, a chemical flask, and an atomic symbol.

## 4 piliers :

1. Excellence scientifique : Priorité ayant pour objectif de soutenir des projets de recherche dite fondamentale. Ce soutien passe par des bourses pour soutenir la recherche, des actions de mise en réseau et un soutien aux infrastructures de recherche. Ce premier pilier vise à garantir une recherche de niveau mondial à long terme, de soutenir les idées et projets scientifiques les plus prometteurs, de développer les talents en Europe, d'offrir aux chercheurs l'accès à des infrastructures de recherche prioritaires, de rendre l'Europe attrayante pour les meilleurs chercheurs du monde.
2. Les problématiques mondiales et la compétitivité industrielle européenne : Cette priorité soutiendra les travaux de recherche liés aux défis sociétaux dans six domaines : santé ; culture, sociétés inclusives et créatives; sécurité civile ; numérique, industrie, spatial ; climat, énergie, mobilité ; alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement.
3. Europe Innovante : Ce pilier vise à encourager le développement créateur de marché. Il est essentiellement porté par le Conseil Européen de l'Innovation qui soutiendra les projets individuels de PME fortement innovantes ainsi que les projets de recherche de rupture. Il répond aussi à la volonté de soutenir, d'organiser et de consolider des écosystèmes européens d'innovation.
4. Le pilier transversal : Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche. Ce dernier pilier promeut les projets qui soutiendront l'attractivité des talents, leur mobilité à travers l'Europe et qui contribueront à contrer l'exode intellectuel des talents hors de l'UE. Toute en mettant l'accent sur les valeurs européennes, ce pilier soulignera aussi les besoins en innovation, en égalité des genres et la coopération transnationale.

## Type de projets soutenus et Bénéficiaires cibles

Horizon Europe soutient des projets tout au long de la chaîne de l'innovation depuis la première idée venue de la recherche fondamentale jusqu'au nouveau produit, service ou procédé pour le marché et la société. La Commission européenne est très attentive à financer des projets présentant un fort potentiel d'impact en ciblant pour cela les projets proposant une solution innovante.

Horizon Europe **s'adresse à tous les acteurs de la recherche et innovation** : Les entreprises et laboratoires de recherche, mais également tout acteur susceptible d'utiliser les solutions et technologies développées.

## Les nouveautés du programme

### 1. Les portefeuilles, missions et instruments

Les missions sont une approche nouvelle de ce programme cadre. Elles reposent sur des portefeuilles d'activités qui visent à stimuler la R&I. Pour mettre en œuvre ce nouveau concept, une palette d'instruments pourrait être mobilisé.

Les 5 domaines de missions identifiés visant à générer des solutions durables autour des grands défis majeurs contemporains sont : L'adaptation au changement climatique, la lutte contre le cancer, la santé des océans, des mers et des eaux côtières, les villes intelligentes et neutres en carbone et, la santé des sols et l'alimentation.

### 2. La co-conception avec les citoyens

Pour un impact plus significatif sur la société, les citoyens seront mobilisés dans toutes les étapes des missions – de l'identification au suivi, en passant par la mise en œuvre.

### 3. Une nouvelle gouvernance

Pour chaque domaine de mission identifiée par la Commission, un comité de mission (mission board) veillera sur la définition adéquate des missions ainsi que le contenu des programmes de travail. Ce comité sera formé de 15 experts formant un groupe trans-sectoriel. Par ailleurs, pour chaque mission une assemblée de mission réunira jusqu'à 30 experts qui viseront à encourager l'innovation et la collaboration trans-sectorielle.



## Exemple de projet financé

### **SHERPA - INTERFACES RELIANT LA SCIENCE, LA SOCIÉTÉ ET LES DÉCIDEURS POUR FAÇONNER LES FUTURES POLITIQUES RURALES**

Projet de quatre ans (2019-2023) avec 17 partenaires financés par le programme Horizon 2020. Le projet vise à recueillir des connaissances qui contribuent à la formulation de recommandations pour les futures politiques pertinentes pour les zones rurales de l'UE, en créant une interface science-société-politique.

SHERPA mettra en œuvre 40 plates-formes multi-acteurs (MAP) à travers l'UE.

Ils constitueront le principal forum d'échange d'idées dans les deux sens pour le co-apprentissage et la co-crédation de connaissances au niveau régional entre une grande variété de parties prenantes.

Vérifiez sur la carte les mises à jour sur chaque plateforme multi-acteurs:

<https://rural-interfaces.eu/>



#### **Contact :**

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

A Marseille, Cécile Cadet, [ccadet@maregionsud.fr](mailto:ccadet@maregionsud.fr)

A Bruxelles, Lucie Durocher, [ldurocher@maregionsud.fr](mailto:ldurocher@maregionsud.fr)

## ENJOY IT'S FROM EUROPE - Programme Européen de Promotion pour les Produits Agricoles



Les campagnes de promotion des produits agricoles de l'UE visent à ouvrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs de l'UE et, plus largement, à l'industrie agroalimentaire, ainsi qu'à les aider à développer leurs activités existantes.

Le programme de promotion des produits agricoles de l'UE est en synergie avec d'autres politiques de l'UE, notamment les politiques en matière de santé, de climat, d'environnement et de développement. Il dispose de 183 millions d'euros pour l'année 2021. Il existe deux types d'actions de promotion :

- Celles gérées par des associations professionnelles ou interprofessionnelles européennes et cofinancées par l'UE ;
- Celles gérées directement par l'UE, telles que les démarches diplomatiques menées par le commissaire chargé de l'agriculture dans les pays non membres de l'UE afin de développer le commerce agroalimentaire et la participation à des salons et campagnes de communication visant à promouvoir les produits agricoles de l'UE.

### Type de projets soutenus et Bénéficiaires cibles

Le calendrier et les modalités précises des appels à projets « Enjoy it's from Europe 2021 » n'étant pas finalisés au moment de la rédaction de cette brochure, nous vous invitons à prendre contact avec les services régionaux dans le courant du premier trimestre 2021 pour vous tenir informés des évolutions en la matière.

Un nouveau cadre pour la politique de promotion en ce qui concerne la durabilité de la production et de la consommation sera établi en 2021 en adéquation avec la Stratégie européenne « De la ferme à la fourchette » (2020) et « Stratégie européenne pour la Biodiversité 2030 » (2020), deux piliers du « Pacte vert européen » (« European Green Deal »).

Les projets qui pourront bénéficier des fonds de « Enjoy, it's from Europe » seront également évalués au regard des objectifs climatiques et environnementaux de la Politique Agricole Commune (PAC).

## Une enveloppe globale de 182,9 millions d'euros en 2021

Près de 50% du budget seront consacrés en 2021 à des campagnes de promotion liées aux ambitions du « Pacte vert européen » (agriculture durable, rôle du secteur agroalimentaire dans l'action pour le climat et la protection de l'environnement, sensibilisation du consommateur, label biologique, alimentation saine, etc.). Les campagnes de promotion viseront également à mettre au premier plan les standards européens élevés en matière de sécurité et de qualité alimentaire, notamment par le biais des indications géographiques (IGs).

En ce qui concerne expressément les campagnes menées en dehors de l'UE, la priorité sera donnée aux marchés à fort potentiel de croissance, particulièrement en Asie (Japon, Corée du Sud) et en Amérique du Nord (Canada, Mexique).



### Contact :

**La stabilisation du calendrier et des modalités précises des appels à projets « Enjoy it's from Europe 2021 » n'étant pas finalisée au moment de la rédaction de cette brochure, nous vous invitons à prendre contact avec les services régionaux dans le courant du premier trimestre 2021 pour vous tenir informés des évolutions en la matière.**

Information sur le programme, mise en réseau, appui à la structuration du projet :

- Maxime BONNAUD-DELAMARE : Région sud Provence-Alpes-Côte d'Azur [mbonnaud@mareregionsud.fr](mailto:mbonnaud@mareregionsud.fr)
- Robin GUILLON : [rguillon@mareregionsud.fr](mailto:rguillon@mareregionsud.fr)

Plus d'informations et liens vers les documents officiels de référence :

- Programme de travail annuel 2021 : [Promotion des produits agricoles de l'UE | Commission européenne \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/agri/)
- Tableau du programme de travail annuel 2021 : <https://ec.europa.eu/assets/agri/pdf/table-AWP-2021.pdf>

## PROGRAMME ERASMUS+

Erasmus + est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Il contribue à offrir à plus de 4 millions d'Européens la possibilité d'étudier, de se former, d'acquérir une expérience ou de participer à un échange à l'étranger. Il vise notamment à améliorer le niveau de compétences et d'aptitudes des apprenants européens, en réponse aux nouveaux besoins du marché du travail et à renforcer la dimension internationale de l'éducation et de la formation. Le programme Erasmus+ contribue également à la réalisation de l'objectif de développement de la dimension européenne dans le sport, en particulier dans les sports de masse, et à la promotion des valeurs européennes.



# Erasmus+

### Type de projets soutenus

Erasmus+ comprend trois actions clés : le soutien à la mobilité des apprenants et du personnel, la coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques, le soutien aux réformes politiques.

Deux actions spécifiques complètent le programme Erasmus+ :

- 1) l'initiative Jean Monnet qui favorise l'enseignement, la recherche et le débat sur l'Histoire, la politique, l'économie, et le droit de l'Union européenne
- 2) la coopération dans le domaine du sport.

Ces actions offrent des possibilités pour les individus de bénéficier d'une mobilité à l'étranger ainsi que d'une formation linguistique en ligne, et pour les organisations de collaborer au sein de projet de partenariats dans les domaines de la formation académique et professionnelle, des écoles, de l'enseignement pour adultes et des événements sportifs européens. Erasmus+ inclut une importante dimension internationale : coopération avec les pays partenaires, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la jeunesse, grâce à des partenariats institutionnels, mais aussi de la mobilité et de la coopération des jeunes au niveau mondial.

### Bénéficiaires cibles

Erasmus+ s'adresse à un grand nombre de personnes (élèves, étudiants, apprentis, jeunes de 13 à 30 ans sans condition de statut ni de diplôme, personnels de l'enseignement, formateurs, professionnels de jeunesse...) et d'organisations (établissements de formation, associations, institutions...).

## Exemple de projet financé

### Rural innovation – association EURASIA NET

Eurasia Net promeut l'innovation sociale à travers la coopération internationale. En octobre 2019, Eurasia Net a organisé à Gréoux-les-Bains (04) un séminaire européen en collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP 04), une organisation locale « Le Colibricole » active dans l'éducation pour la transition environnementale et sociale ainsi que le Centre Social de Gréoux-les-Bains. Ce séminaire a rassemblé 24 participants européens venant de 7 pays différents (Allemagne, Croatie, France, Italie, Grèce, Lettonie et Roumanie) autour du thème: créer des dynamiques en zone rurale en encourageant les initiatives et innovations sociales.

Lieu Gréoux-les-Bains (04)

**Coût total 27 040 €**

Part FEDER 21 040 €

Part partenaire(s) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 21 040 €

## PROGRAMME CORPS EUROPEEN DE SOLIDARITE

Le corps européen de solidarité est une initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe et ses pays partenaires voisins.

Face au succès rencontré par cette initiative, le Parlement européen et Conseil de l'UE ont adopté en 2018 un règlement propre au corps européen de solidarité qui est ainsi devenu ainsi un nouveau programme européen.

Le corps européen de solidarité offre aux jeunes âgés de 18 à 30 ans (35 ans pour le volet aide humanitaire) la possibilité d'exprimer leur solidarité en participant à des activités allant de l'aide aux personnes défavorisées à la contribution à des actions dans les domaines de la santé et de l'environnement, dans l'ensemble de l'UE et au-delà. À ce jour, 275 000 jeunes ont rejoint le corps européen de solidarité et quelque 50 000 participants ont commencé leurs activités.

Doté d'un budget spécifique de 1,009 milliard d'euros pour la période 2021-2027, le nouveau programme offrira à au moins 270 000 jeunes la possibilité de contribuer à relever des défis sociétaux et humanitaires par le volontariat ou la mise en place de leurs propres projets solidaires.

Comme Erasmus+, le programme a pour ambition d'être non seulement plus inclusif, mais aussi plus numérique et plus écologique. Pour la première fois, et en s'appuyant sur l'ancien corps volontaire européen d'aide humanitaire, le programme permettra également à des jeunes de se porter volontaires dans le domaine de l'aide humanitaire bien au-delà des frontières européennes.

## Type de projets soutenus

Dans le cadre du Corps européen de solidarité, 3 types de projets peuvent être soutenus :

- Les projets de volontariats (qui ne sont désormais plus soutenus par Erasmus+) : il s'agit, pour les jeunes de 18 à 30 ans (35 ans pour le volet aide humanitaire) de réaliser une activité de solidarité volontaire soit à titre individuel soit de groupe d'une durée de 2 à 12 mois (2 semaines à 2 mois pour les jeunes ayant moins d'opportunités) au sein d'une organisation labellisée d'un autre pays que celui de leur résidence
- Les projets de stages et emplois : Ils offrent aux jeunes l'opportunité de réaliser une mission d'emploi (3 à 12 mois) ou de stage (2 à 6 mois) dans des organisations mettant en place des actions de solidarité et au bénéfice des communautés locales. Ces projets permettent aux jeunes d'améliorer leurs compétences et leur expérience, facilitant ainsi leur employabilité et leur transition vers une intégration réussie dans le marché du travail. Ces activités peuvent avoir lieu dans de nombreux domaines, comme la protection de l'environnement, l'atténuation des impacts du changement climatique ou encore l'inclusion sociale
- Les projets de solidarité qui sont des initiatives locales créées et menées par des groupes d'au moins cinq jeunes résidents d'un même pays d'une durée de 2 à 12 mois.

## Bénéficiaires cibles



**CORPS  
EUROPÉEN  
DE SOLIDARITÉ**

Pour s'engager dans des activités du Corps européen de solidarité, les jeunes, sans condition de statut ni de diplôme, doivent être âgés de 18 à 30 ans (35 ans pour le volet aide humanitaire) et s'enregistrer sur le [portail du Corps européen de solidarité](#).

Les organismes (qui doivent être agréés par le programme) publient des offres sur le portail auxquelles le jeune postule. Ils peuvent également contacter le jeune directement après avoir consulté son profil.



### Contact :

Marie-Laurence COM (Bruxelles) : [mlcom@maregionsud.fr](mailto:mlcom@maregionsud.fr)

Magali Guiral (Marseille) : [maguiral@maregionsud.fr](mailto:maguiral@maregionsud.fr)

## Exemple de projet financé

### EVS on Board - Association Hors-Pistes

Coordonné par Hors Pistes, en partenariat avec l'association Eurocircle, le projet vise à sensibiliser et accompagner des établissements scolaires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (écoles, collèges, lycées, CFA) à accueillir et envoyer des jeunes en volontariat européen, tout en renforçant les liens avec les acteurs clefs du territoire : collectivités, acteurs publics et privés. Ainsi, le projet a permis l'accueil de 32 volontaires européens sur des missions en établissements scolaires et l'envoi de 5 jeunes décrocheurs en difficulté d'insertion sur des missions de 2 mois en Europe.

Enfin, le projet permet de sensibiliser des milliers d'élèves de la région aux opportunités offertes par le volontariat et la mobilité internationale en général.

#### Coût total : 390 000 €

Part financement européen : 336 325,76 €

Part Partenaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 336 325,76 €

Dates : 01/09/2017 - 31/08/2020



## PROGRAMME DROITS ET VALEURS

Le programme « Droits et Valeurs » 2021-2027 est issu de la fusion des programmes « Europe pour les citoyens », « Justice » et « Droits égalité et citoyenneté ». Son objectif est de protéger et promouvoir les droits et valeurs consacrés dans les traités et d'encourager la participation civique et démocratique.

Le programme se divise en quatre volets :

Volet 1 – Egalité, droits et égalité des sexes

Volet 2 – Engagement et participation citoyenne qui reprend les missions d'« Europe pour les citoyens » (mémoire et engagement démocratique et participation civique)

Volet 3 – Daphne qui concerne les violences contre les femmes, les enfants et les groupes à risque

Volet 4 – Valeurs de l'Union Européenne

## Type de projets soutenus

Travail de mémoire européen – sensibiliser au travail de mémoire, à l'histoire et aux valeurs communes ainsi qu'aux objectifs de l'Union européenne – Engagement démocratique et participation civique – encourager la participation démocratique et civique des citoyens au niveau de l'Union – Jumelage de villes -- Réseaux de villes - Projets de la société civile

## Bénéficiaires cibles

Les institutions publiques, les organisations de la société civile, actifs dans le domaine de la citoyenneté européenne. Organisations à but lucratif et organisations internationales : accès limité (en fonction également du volet)

Les pays éligibles sont les 28 Etats membres de l'Union européenne, la République de Macédoine, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie. Ce programme peut attribuer des subventions d'action, destinées à des actions ayant une durée de vie limitée au cours de laquelle des activités spécifiques sont mises en œuvre, ou des subventions de fonctionnement, destinées à soutenir financièrement des activités régulières et courantes d'une organisation.

### Contact :

Marie-Laurence COM (Bruxelles) : [mlcom@maregionsud.fr](mailto:mlcom@maregionsud.fr)

Véronique CEAUX (Marseille) : [vceaux@maregionsud.fr](mailto:vceaux@maregionsud.fr)

Pour en savoir plus sur le programme Droits et Valeurs, vous pouvez visiter le site internet du programme ou la page dédiée sur le site l'Europe s'engage en Région SUD :

[http://eacea.ec.europa.eu/europe-pour-les-citoyens\\_fr](http://eacea.ec.europa.eu/europe-pour-les-citoyens_fr)

[L'Europe s'engage dans le Sud -Droits et Valeurs \(maregionsud.fr\)](http://L'Europe_s'engage_dans_le_Sud_-Droits_et_Valeurs_(maregionsud.fr))

## Exemple de projet financé

### Echange culturel La Fare-les-Oliviers (France) / Coggiola (Italie)

La ville de La Fare-les-Oliviers, commune de 9000 habitants, est jumelée depuis dix ans à la ville de Coggiola, petit village de 2 800 habitants, situé dans la région du Piémont, au Nord de l'Italie. Un échange de jeunes avec la commune de Coggiola fait l'objet de ce projet dont les objectifs sont nombreux : permettre aux jeunes français de découvrir les pratiques culturelles et sportives de leurs jeunes homologues italiens, favoriser la rencontre interculturelle, le développement linguistique et promouvoir la citoyenneté européenne en contribuant à l'émergence d'une identité respectueuse, dynamique et diversifiée. À plus long-terme, ce projet apparaît comme un tremplin pour développer une stratégie de réseaux de villes jumelées avec La Fare et assurer un rayonnement de la commune à l'échelle européenne.

### Coût total 9 299 €

Part FEDER 5 040 €

Part partenaire(s) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 4 259 €





